



➔ La prévention est-elle possible ?

On peut se faire vacciner pour éviter l'hépatite B et les infections à papillomavirus humain (condylomes).

On peut utiliser les préservatifs féminins ou masculins.

➔ Conseils sur les préservatifs :

Les préservatifs masculins :

- Attention, ils ne protègent pas des lésions situées à côté des organes sexuels comme pour l'herpès
- Il faut le poser dès l'érection
- Choisir le préservatif en fonction de son anatomie et du type de rapport
- Vérifier qu'ils sont aux normes (mention CE, NF, ou EN 600)
- Le plus souvent en latex mais peuvent être en polyuréthane pour les allergies au latex
- Peuvent être prescrits par le médecin ou la sage-femme

Les préservatifs féminins

- Attention, ils ne protègent pas des lésions situées à côté des organes sexuels comme pour l'herpès
- En polyuréthane seulement (jamais d'allergie)
- Permettent aux femmes mal à l'aise pour proposer les préservatifs masculins d'être protégées
- Peuvent être mis avant les rapports (8 h de pose maxi), et possibilité d'avoir plusieurs rapports successifs
- Ils peuvent être vécus comme moins stressants par le garçon

➔ Comment se protéger ?

En cas de relation sexuelle, il faut SYSTÉMATIQUEMENT utiliser un préservatif (masculin ou féminin) lorsque :

- on rencontre une personne pour la première fois et que l'on ne sait pas si elle est porteuse d'une I.S.T. Il faudra par la suite discuter ensemble d'un dépistage.
- la personne a des symptômes d'I.S.T.
- la personne a des doutes.

En cas d'infection connue, dans la mesure où le rapport peut être douloureux, il vaut mieux s'abstenir jusqu'à la guérison.



➔ Adresses

- **Les Centres de Planification (CPEF) du Département :**
03 21 21 62 33

- **CeGIDD (centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des IST)**
- **Lens : 03 21 69 10 94**

au Centre Schaffner de Lens, route de la Bassée

Ouvert le lundi après-midi, le mardi matin, le mercredi toute la journée, le jeudi matin et le vendredi après-midi.

- **Arras : 08 99 03 57 33**

au Centre Hospitalier Boulevard Georges Besnier

Ouvert le mercredi de 15 h à 18 h 30 ; le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour les consultations avec ou sans rendez-vous.

Accueil téléphonique de 9 h à 17 h.

- **Calais : 03 21 46 35 46**

1601 boulevard des Justes

(Entre l'EHPAD La Roselière et le Pôle Logistique, pavillon au fond du parking)

Ouvert le lundi et mercredi de 8 h 30 à 17 h, mardi de 12 h 30 à 18 h 30, jeudi de 8 h à 16 h 30.



Les Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Autrefois nommées « maladies honteuses », « maladies vénériennes », les Infections Sexuellement Transmissibles (anciennement Maladies Sexuellement Transmissibles - MST) concernent toutes les infections transmises, de façon exclusive ou non par voie sexuelle, responsables d'une infection génitale¹ et/ou générale.

Le terme de « maladie » a été remplacé par celui « d'infection » afin de préciser que l'on peut être infecté sans être malade, c'est-à-dire sans avoir de symptôme (douleur, fièvre, boutons...) et que l'on peut donc contaminer des personnes sans le savoir.

¹ Ensemble des organes situés à l'intérieur et l'extérieur du corps et qui, chez la femme et l'homme, constituent l'appareil permettant la reproduction de l'espèce humaine.

IST



➔ Quelles sont les principales IST ?

- Hépatite B
- Herpès
- Syphilis
- Chlamydiae
- SIDA (VIH)
- Gonococcie
- ou Blennorragie
- ou « Chaud-Pisse »
- Condylomes, crêtes de coq (papillomavirus)

➔ Comment les IST se transmettent-elles ?

La pénétration vaginale sans préservatif comporte un risque pour l'homme et la femme. La pénétration anale (sodomie), non protégée est la pratique la plus à risque. Le risque est moindre mais existe cependant lors des rapports bucco-génitaux (fellation ou cunnilingus). Le VIH et le virus de l'hépatite B sont aussi présents dans le sang (d'où le risque de transmission accru en période de règles ou lors du premier rapport sexuel avec pénétration si la femme est contaminée). La transmission « peau à peau » est également possible (herpès).

➔ Quels sont les symptômes d'une IST ?

En règle générale, ils sont souvent discrets, voire inexistant. Il est donc possible de contaminer d'autres personnes sans le savoir.

Quelques jours à quelques semaines après la prise de risque, on peut observer :

- **Chez la femme** : pertes vaginales inhabituelles (pertes malodorantes), douleurs lors des relations sexuelles, démangeaisons vulvaires, brûlures en urinant ou lors des rapports, saignements en dehors des règles, douleurs du bas-ventre, petites excroissances (boutons) sur les parties génitales ou sur l'anus, des cloques ou des petites fissures sur les parties génitales, la bouche, l'anus.
- **Chez l'homme** : écoulement de l'extrémité de la verge, brûlures ou difficultés en urinant, démangeaisons sur les organes génitaux, cloques ou petites lésions douloureuses sur le sexe, l'anus, la bouche, des douleurs aux testicules, petites excroissances sur le sexe ou l'anus. Il ne faut pas hésiter à faire un dépistage prescrit par son médecin, un centre de dépistage, un CPEF, si on pense avoir pris un risque.

➔ Quelles peuvent être les conséquences d'une IST ?

Les I.S.T. ont un impact important en santé publique. Elles peuvent être responsables de complications générales avec d'autres localisations de la maladie (le foie, les articulations...), de risques de stérilité et de grossesses extra-utérines, de transmission de la mère au fœtus et de contamination du ou des partenaires.

➔ C'est quoi un dépistage ?

Il s'agit de savoir si l'on est porteur ou non d'une I.S.T. Parfois, le contexte, le délai d'apparition des signes après le rapport et l'examen par un médecin suffisent à faire le diagnostic de l'infection, mais souvent des prélèvements prescrits par le médecin sont nécessaires pour affirmer, confirmer, ou écarter le diagnostic. En fonction des infections, il peut s'agir de prises de sang, de prélèvements des sécrétions génitales, de prélèvements urinaires, de frottis...

➔ Où faire un dépistage ?

Il existe plusieurs endroits où l'on peut se faire dépister. Dans tous les cas, le médecin est soumis au secret médical. On peut aller voir un médecin qui nous examinera et proposera d'aller dans un laboratoire pour réaliser un dépistage en fonction de ce qu'il aura pu trouver. Tous ces actes sont alors remboursés par la sécurité sociale, la CMU et les mutuelles.

On peut également se rendre dans un centre de planification. Le dépistage ne sera pas forcément réalisé sur place. Le patient devra aller dans un laboratoire conventionné avec le centre. Pour les mineur(e)s qui le souhaitent, ou les personnes en grande difficulté financière, la prise en charge est gratuite et anonyme.

On peut également se rendre au CeGIDD (Centre gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostique) situé au CH de Lens, d'Arras et de Calais.

Si une I.S.T. est diagnostiquée, il faudra également que le, la, ou les partenaires consultent en vue de se faire dépister et/ou traiter si besoin.

➔ Combien de temps faut-il attendre pour avoir les résultats ?

Le plus souvent, on obtient les résultats en quelques jours.

Centre de Planification
ou d'Éducation Familiale (CPEF)
du Département du Pas-de-Calais

03 21 21 62 33



Pas-de-Calais
Le Département